

## **COLOMBIE**

### **Les dirigeants paramilitaires doivent répondre des violations des droits humains qui leur sont imputables**

*Index AI : AMR 23/110/02*

« Les dirigeants paramilitaires doivent répondre devant la justice des violations atroces des droits humains qu'ils ont commises ou orchestrées contre des civils au cours du conflit qui ravage la Colombie depuis des années, a déclaré ce jour (vendredi 27 septembre 2002) Amnesty International, après que les États-Unis eurent demandé l'extradition de chefs paramilitaires, dont Carlos Castaño Gil et Salvatore Mancuso, pour infractions liées à la législation sur les stupéfiants. Le président George W. Bush a indiqué que Carlos Castaño Gil devrait également être jugé pour « terrorisme ».

« La communauté internationale doit insister pour que le gouvernement colombien prenne enfin des mesures fermes et décisives afin de combattre les groupes paramilitaires, notamment en arrêtant leurs dirigeants et en tranchant les liens qui les unissent aux forces de sécurité colombiennes, a déclaré Amnesty International. La communauté internationale doit également souligner la nécessité de traduire en justice les membres des forces de sécurité soupçonnés de coordonner et de soutenir les activités des groupes paramilitaires.

« Recommandés à maintes reprises par les Nations unies, le démantèlement des structures paramilitaires et la rupture de leurs liens avec l'armée colombienne, conjugués à des mesures de lutte contre l'impunité, constituent une des conditions essentielles du règlement de la crise que traverse le pays sur le plan des droits humains », a ajouté Amnesty International.

Les groupes paramilitaires, qui agissent avec la connivence ou la complicité des forces armées et font partie intégrante de leur stratégie anti-insurrectionnelle, sont responsables de violations systématiques et massives des droits humains, notamment de massacres, d'assassinats, de « disparitions » et d'actes de torture. La grande majorité des auteurs de ces agissements bénéficient d'une totale impunité.

« Le gouvernement colombien soutient qu'il mène une guerre sur deux fronts, en

combattant à la fois les mouvements de guérilla et les groupes paramilitaires. Étant donné sa passivité à l'égard de ces derniers, et les allégations persistantes faisant état de connivence entre les formations paramilitaires et l'armée colombienne, force est néanmoins de mettre en doute ces affirmations, a fait observer Amnesty International.

« La récente décision des États-Unis d'accroître l'aide militaire accordée à la Colombie n'en est que plus troublante », a ajouté l'organisation, en soulignant qu'il incombe à la communauté internationale de veiller à ce que le gouvernement colombien prenne les mesures qui s'imposent en vue de résoudre la crise que connaît le pays en matière de droits humains, au lieu de l'aggraver.

### **Complément d'information**

Carlos Castaño fait actuellement l'objet de 26 procédures judiciaires en Colombie. Cet homme, qui dirige la coalition de groupes paramilitaires *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie) et la plus importante formation paramilitaire du pays, les *Autodefensas Campesinas de Córdoba y Urabá* (ACCU, Milices paysannes d'autodéfense de Córdoba et de l'Urabá), est notamment poursuivi pour meurtre, tentative de meurtre, massacres et enlèvement. Malgré le fait que les médias ont pu retrouver sa trace et l'interviewer à de nombreuses reprises, les autorités n'ont jamais véritablement tenté de l'arrêter, ni aucun des autres dirigeants paramilitaires nationaux, comme Salvatore Mancuso. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**